LEDROIT ET LES FRANCO-ONTARIENS

RÉSUMÉ

Seul quotidien francophone payant de la Capitale nationale, *LeDroit* a évolué depuis son lancement, il y a 94 ans, au rythme de la société. Défenseur des droits des franco-ontariens, *LeDroit* s'est transformé au fil des décennies pour refléter les préoccupations de ses lecteurs. Le défi des prochaines années est de continuer sur cette lancée dans un contexte de vive compétition et de multiplication des sources d'information.

Depuis sa fondation, le 27 mars 1913, le journal *LeDroit* a toujours épousé fait et cause pour la minorité linguistique de langue française en Ontario. La raison en est fort simple. À cette époque, le gouvernement ontarien voulait imposer le règlement 17 qui interdisait aux professeurs d'enseigner le français dans les écoles ontariennes en plus de les empêcher de communiquer dans la langue de Molière avec leurs élèves. Ce règlement si contesté interdisait aussi aux commissions scolaires bilingues d'ouvrir de nouvelles écoles sans l'aval du gouvernement. De plus, les inspecteurs bilingues étaient assujettis à des inspecteurs spéciaux unilingues anglophones.

Ce projet gouvernemental a donc provoqué l'ire de la communauté franco-ontarienne et particulièrement de nombreuses mères de familles qui ont choisi de monter aux barricades pour contrecarrer les visées gouvernementales.

Alors que le mouvement de protestation s'amplifiait, les franco-ontariens ont rapidement réalisé que la lutte serait ardue et qu'il leur faudrait un outil d'information pour mieux communiquer avec la population et dénoncer les intentions gouvernementales.

C'est donc dans ce contexte que *LeDroit* a été lancé comme porte-voix aux aspirations des franco-ontariens. Le journal a vu le jour sous les auspices du syndicat des œuvres sociales avec à sa tête le père Charles Charlebois. *LeDroit* n'était cependant pas le premier journal francophone de la capitale nationale. Avant lui, trois autres journaux avaient vu le jour : *Le Canada* (1865-1898), *Le Courrier d'Outaouais* ou *d'Ottawa* (1870-1876) et *Le Temps* (1894-1916).

À son lancement, le journal d'à peine quatre pages regroupait sept ou huit nouvelles. D'entrée de jeu, *LeDroit* s'est positionné comme l'organe de la minorité ontarienne, le défenseur de sa religion, de sa langue et de ses droits. *LeDroit* était indépendant en politique et catholique d'allégeance.

Sa devise : « Certentibus futura » ou « L'avenir est à ceux qui luttent ».

Il faudra 18 mois au *Droit* pour réveiller l'opinion publique et devenir, en raison de sa croisade contre le règlement 17, le journal le plus cité au pays.

Mais le gouvernement ontarien tient tête et ne plie pas. La fronde s'amplifie. Les commissions scolaires franco-ontariennes montent à leur tour aux barricades. L'élite intellectuelle prend conscience de l'absurdité du règlement 17.

Il aura fallu 13 ans de lutte acharnée, avec l'appui constant du *Droit*, avant que le gouvernement ontarien annule le règlement 17 et que les franco-ontariens obtiennent gain de cause dans cette lutte à jamais inscrite dans la mémoire collective.

Fort de cette victoire arrachée de chaude lutte, *LeDroit* mise sur sa notoriété et sur son enracinement dans la communauté pour assurer son développement. Ses méthodes de production se raffinent, son expansion est possible.

Longtemps dirigé par les Oblats, *LeDroit* passe en 1983 à des intérêts privés en devenant propriété d'Unimédia puis d'Hollinger (1987) et finalement du groupe GESCA en l'an 2000.

ANDRÉ LAROCQUE, Rédacteur en chef à *LeDroit* depuis deux ans, André Larocque œuvre dans le secteur des communications depuis plus de 30 ans. Il a occupé différentes fonctions à titre de communicateur, journaliste et gestionnaire dans les secteurs public et privé.

En 1997, le gouvernement conservateur de Mike Harris dirige l'Ontario. Comme c'est le cas sur la scène fédérale, l'ère politique de Harris est marquée par la réduction de la taille de l'État et par d'innombrables compressions budgétaires à tous les niveaux.

Dans cette foulée, Queen's Park décide de fermer l'Hôpital Montfort d'Ottawa, symbole s'il en est un, de la vitalité et de la fierté de la communauté franco-ontarienne.

Quatre-vingt-quatre ans après sa création découlant de la lutte au règlement 17, *LeDroit* décide de monter à nouveau aux barricades pour empêcher cette fois la fermeture de Montfort. On a fait grand cas de cette nouvelle lutte politique. Mais cette croisade, endossée autant par la direction que par les artisans du journal, leur a permis un retour à leurs racines.

En 1913, les fondateurs du *Droit* ont voulu créer un outil d'information, un instrument de lutte et de développement pour animer et faire grandir une collectivité.

En 1997, en cette fin de millénaire, la volonté gouvernementale de porter à nouveau atteinte à la communauté franco-ontarienne mérite une réplique. La riposte s'organise car la fermeture annoncée de Montfort fut considérée comme une véritable entreprise de démolition des acquis, des valeurs et des aspirations des franco-ontariens.

Le 22 mars 1997, 10,000 franco-ontariens envahissent le Centre municipal d'Ottawa pour crier haut et fort leur indignation. Il faudra cinq ans de mobilisation et de contestation juridique pour que les franco-ontariens obtiennent gain de cause et réussissent à démontrer que Montfort était une institution essentielle à leur santé et à leur développement.

Le 1 février 2002, le gouvernement ontarien lance la serviette et revient sur sa décision.

Aujourd'hui, l'hôpital Montfort est plus en santé que jamais. Les projets d'expansion abondent et Montfort est devenu un modèle hospitalier dans la province.

L'ÉVOLUTION DU *DROIT*

Au fil des ans, *LeDroit* a évolué au rythme de la société et a toujours eu le souci de présenter une information de qualité à des lecteurs avertis. D'outil de résistance, *LeDroit* est devenu un outil d'information.

La politique éditoriale du journal a évolué en tenant compte de la défense et de la promotion de la francophonie et des valeurs chrétiennes tout en maintenant une indépendance politique. Par la suite s'est ajoutée la conviction qu'il fallait maintenir le lien fédéral canadien dans le respect des compétences provinciales.

En 2007, le marché de la grande région de la capitale nationale constitue un marché extrêmement compétitif, probablement un des plus compétitifs au pays.

On y recense 26 stations de radio, 6 stations de télévision, 3 quotidiens payants, 4 quotidiens gratuits et une multitude d'hebdos.

La compétition est donc féroce pour satisfaire des lecteurs parmi le plus scolarisés et les plus sophistiqués en Amérique du Nord.

Et *LeDroit* doit se mesurer à des médias locaux et nationaux plus importants et disposant de davantage de ressources. Le défi est donc d'offrir un produit d'information de qualité qui se démarque.

En 2000, *LeDroit* est passé dans le giron du groupe GESCA, propriété de Power Corporation. Outre *LeDroit*, GESCA publie *La Presse* (Montréal), *Le Soleil* (Québec), *La Tribune* (Sherbrooke), *La Voix de l'est* (Granby), *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières) et *Le Quotidien* (Chicoutimi).

En plus de la contribution de ses quelque 150 employés, dont une cinquantaine à la rédaction, *LeDroit* peut compter sur l'information acheminée par les autres journaux du groupe GESCA et sur les dépêches et photographies de la *Presse Canadienne* (PC), de l'Agence France Presse (AFP) et de l'Agence Associated Press (AP).

LE LECTORAT DU *DROIT*

Quotidiennement, quelque 150 000 résidents de l'Outaouais et de l'est ontarien s'informent dans *LeDroit* (18 ans et plus). La moitié de notre clientèle est composée de femmes, l'autre moitié d'hommes. De plus, 33 % de nos lecteurs sont âgés entre 35 et 49 ans. Quarante-sept pour cent de nos lecteurs sont cols blancs, 21 % des cadres et professionnels et 12 % de cols bleus, une donnée qui reflète l'impact économique important de la fonction publique fédérale dans la région.

Le Droit compte le quart de son lectorat dans l'est ontarien et les 3/4 en Outaouais. Afin de bien desservir sa clientèle ontarienne, *LeDroit* compte un correspondant dans l'est de la province.

Élément intéressant, nos lectrices sont avides d'actualité locale, de nouvelles traitant des arts et spectacles, de consommation, d'alimentation et des dépêches abordant les styles de vie.

L'actualité en général, les sports, l'automobile et les textes d'opinion intéressent davantage les hommes.

Chose certaine, le défi du *Droit* est d'assurer une excellente couverture de l'information locale et régionale tout en assumant son rôle de quotidien francophone dans la capitale nationale. L'actualité provinciale, nationale et internationale occupent donc également une place importante dans nos pages.

IMPLICATIONS CORPORATIVES ET DÉFIS

En plus d'assumer son mandat d'information, *LeDroit* est associé à une multitude d'événements et épouse de nombreuses causes humanitaires sur son territoire.

Bon an mal an, *LeDroit* offre l'équivalent de 1 million $ sous forme d'appui promotionnel et publicitaire en appuyant des causes importantes pour la région.

L'appui du *Droit* fait souvent la différence entre le succès et l'échec d'un événement.

À l'instar des autres grands quotidiens, *LeDroit* doit s'assurer de renouveler son lectorat. Il s'agit là d'un défi considérable dans un contexte où les sources d'information abondent, où le rythme de vie s'accélère et où les jeunes s'informent davantage sur internet qu'en consultant un journal.

Pour survivre, *LeDroit* doit donc adapter son contenu à cette nouvelle réalité, offrir un produit séduisant pour les jeunes et refléter davantage les préoccupations du lectorat féminin.

Ce défi est passionnant ! Évoluer sans renier ses origines. Informer en demeurant près des préoccupations des gens. Voilà qui promet.

Pour y arriver, plus que jamais notre devise prend tout son sens : « Certentibus futura ». « L'avenir est à ceux qui luttent ».